

République Démocratique du Congo  
Projet de Stabilisation et de Relèvement de l'Est de la RDC



Coordination Générale  
Goma Nord-Kivu

**Projet de Stabilisation et Relèvement de l'Est de la RDC**  
**« STAR-Est »**

**Termes de Référence pour le Recrutement d'un Spécialiste en Activités Génératrices des Revenus (AGR) au sein de la Coordination Générale du Projet de Stabilisation et Relèvement de l'Est de la RD Congo -Projet STAR Est**

**Réf. STEP - N° ZR-STAR EST-413492-CS-INDV**

**I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION**

Le Gouvernement de la République Démocratique du Congo a reçu un prêt d'un montant de (250 millions de dollars) de l'Association Internationale de Développement (IDA) au titre de Financement du Projet de Stabilisation et de Relèvement dans l'Est de la RDC'.

Le Projet de Stabilisation et de Relèvement à l'est de la RDC (P175834) dont l'objectif de développement du projet est (i) d'améliorer l'accès aux infrastructures communautaires, (ii) d'améliorer la réintégration socio-économique et la résilience des individus affectés par le conflit, et (iii) de renforcer la gouvernance locale des administrations dans les provinces sélectionnées de l'Ituri, du Nord-Kivu et du Sud-Kivu.

Le projet soutiendra une "plateforme de stabilisation" décentralisée, intégrée dans les administrations provinciales du Nord et du Sud Kivu et de l'Ituri et soutenue dans sa mise en œuvre par des approches de développement local et communautaire.

Le Projet a cinq composantes répartis de la manière suivante :

**Composante 1 : stabilisation à base communautaire (75 millions de dollars US)**

Un minimum de 430 sous-projets dans 430 communautés représentées par des gouvernements locaux ou des Entités Territoriales Décentralisées (ETD) sera ciblé dans la composante 1, avec

un plafond de 150 000 dollars par communauté, basé sur l'expérience du STEP et supposant un coût global de 15 pour cent pour la facilitation et les frais généraux. Cette composante sera exécutée par le Fonds Social de la RDC.

**Sous-composante 1.1 : Facilitation et renforcement des capacités pour la planification participative communautaire (10 millions de dollars).**

Le projet soutient l'engagement communautaire par la sensibilisation et la mobilisation des communautés et par la participation à l'évaluation de la vulnérabilité et des besoins.

**Sous-composante 1.2 : Investissements dans des infrastructures communautaires sociales et économiques résistantes au climat (65 millions de dollars US).**

Cette sous-composante financera l'entretien, la réhabilitation et/ou la construction d'infrastructures socio-économiques prioritaires et résistantes au climat dans les communautés ciblées. Il s'agit notamment d'investissements dans l'éducation, la santé, l'eau et l'assainissement qui sont classés comme des infrastructures sociales par le FSRDC. Les investissements dans les infrastructures résistantes au climat comprennent la collecte des eaux de pluie, les panneaux solaires, les mesures d'efficacité énergétique, ainsi que la construction et l'entretien d'autres installations qui respectent les normes d'adaptation et d'atténuation.

**Composante 2 : réintégration à base communautaire (120 millions de dollars)**

Cette composante financera les moyens de subsistance et l'aide à la réintégration pour un maximum de 120 000 personnes.

**Sous-composante 2.1 Travaux publics à forte intensité de main-d'œuvre (THIMO) (68 millions de dollars).**

Le THIMO engagera environ 35 000 travailleurs pour la construction ou la remise en état de 1 125 km de routes rurales.

**Sous-composante 2.2 : subventions en espèces pour les activités génératrices de revenus (AGR) (37 millions de dollars).**

Jusqu'à 85 000 bénéficiaires recevront des subventions en espèces de 400 \$ pour financer des activités génératrices de revenus, qui seront versées en deux tranches alignées sur les dépenses.

**Sous-composante 2.3 Soutien psychosocial (15 millions de dollars).**

Des activités psychosociales seront proposées à tous les bénéficiaires du LIPW ou de subventions en espèces. Les activités de soutien psychosocial seront fournies sur la base d'un programme de soutien individuel ou de groupe, avec une substance et une durée de soutien adaptées aux besoins des bénéficiaires, et en étroite collaboration avec le projet de prévention de la VBG.

**Composante 3 : Gouvernance décentralisée (20 millions de dollars)**

Cette composante finance les institutions et les systèmes gouvernementaux nécessaires pour améliorer les moyens par lesquels les ressources du gouvernement et des partenaires extérieurs

peuvent être utilisées pour soutenir la stabilisation et le redressement à moyen terme. Les activités soutenues seront étroitement liées au processus de développement inclusif et de planification de la paix soutenu dans le cadre de la composante 1, afin de garantir que le lien entre les priorités des citoyens, le processus de planification du développement gouvernemental, les revenus mobilisés et l'exécution du budget soit crédible et transparent, avec un mécanisme clair de responsabilité et de retour d'information. Il sera étroitement coordonné avec d'autres partenaires.

#### **Composante 4 : Gestion du projet, assistance technique et recherche (équivalent de 35 millions de dollars US)**

##### **Sous-composante 4.1 : Gestion du programme (20 millions de dollars)**

La mise en œuvre sera décentralisée, situant la gestion du programme au sein des trois administrations provinciales respectives tout en conservant des liens au niveau national.

##### **Sous-composante 4.2 : Assistance technique (15 millions de dollars)**

Une assistance technique sera fournie pour la coordination et la gestion du processus DDRCS au niveau provincial, ainsi que pour le secrétariat chargé du suivi et de l'établissement de rapports sur l'allocation de prévention et de résilience (PRA) de l'IDA.

##### **Sous-composante 4.3 : Recherche et apprentissage**

Un projet de cette ampleur et de cette complexité nécessite des ressources dédiées au suivi et à la recherche. Plus de 15 ans d'expérience de la Banque mondiale dans les interventions visant à stabiliser l'est de la RDC indiquent qu'il faut privilégier le suivi, l'apprentissage et l'adaptation pendant le cycle du projet.

#### **Composante 5 : Composante de réponse d'urgence contingente (CERC) (équivalent de 0 million de dollars US)**

Cette composante à budget zéro permettra d'établir un fonds d'urgence en cas de catastrophe qui pourra être déclenché en cas d'urgence nationale telle que COVID-19. Dans un tel cas, les fonds de la catégorie des dépenses non allouées ou d'autres composantes du projet peuvent être réaffectés pour financer les dépenses de réponse aux besoins d'urgence. Cette composante soutiendra également la préparation et la réponse d'urgence des trois provinces aux risques naturels tels que la sécheresse, les inondations, ou une déclaration d'urgence par le CCRM.

La RDC se propose d'utiliser une partie de ces fonds à titre des dépenses autorisées pour recruter un Spécialiste en Activités Génératrices des Revenus (AGR) au sein de la Coordination Générale du Projet de Stabilisation et Relèvement de l'Est de la RD Congo -Projet STAR Est

## **II. FONCTIONS ET RESPONSABILITES**

Sous l'autorité directe du Coordonnateur Général à qui il rend compte de ses activités, le Spécialiste en Activités Génératrices des Revenus (AGR) travaillera en étroite collaboration avec les autres experts du Projet, en particulier le Spécialiste en Suivi et Evaluation et les Spécialistes en Sauvegardes, ainsi que le personnel de la Coordination Générale.

De façon générale, la mission du **Spécialiste en AGR** consiste à :

1. **Assister le Coordonnateur Général du Projet (CG)** (i) dans la recherche de solutions pratiques aux défis de mise en œuvre du Projet ; et (ii) dans ses relations avec les partenaires publics et privés ;
2. **Être le garant de l'atteinte des résultats de la sous-composante AGR**, par une stratégie ambitieuse, une planification proactive et une gestion rigoureuse des activités ;
3. **Superviser la mise en œuvre technique de la sous composante des AGR** dans les communautés bénéficiaires, en particulier la valorisation et la protection de la main d'œuvre locale ;
4. **Superviser l'appui des activités de la sous composante AGR** à travers des petites subventions et des formations. Des évaluations de la chaîne de valeur tenant compte de la dimension de genre guideront la formation dispensée à ces groupes
5. **Renforcer** les capacités des équipes du projet au niveau provincial.

De façon spécifique, le Consultant en charge des activités AGR a pour attribution de :

- Assister le Coordonnateur à identifier les différents bénéficiaires qui peuvent bénéficier des subventions en espèce pour financer les Activités Génératrices des Revenus ;
- Gérer l'élaboration des évaluations de la chaîne de valeur tenant compte de la dimension de genre qui guideront la formation dispensée à ces groupes, et porteront notamment sur la gestion de groupe, la tenue de registres, l'éducation financière, les compétences en matière de négociation, la planification financière des ménages, les concepts d'épargne et de crédit, la prise de décision en groupe, et la résilience locale ;
- Planifier et administrer tous aspects liés aux Activités Génératrices des Revenus (AGR) dans le processus de passation de marché pour les partenaires de facilitation et partenaires techniques ;
- Élaborer des démarches et normes pour toutes les prestations du projet relatives aux Activités Génératrices des Revenus (AGR);
- Assister le Coordonnateur Général dans le recrutement et la supervision des agences de paiements responsables de la répartition des subventions en espèces aux bénéficiaires ;
- Organiser les démarches pour le soutien aux bénéficiaires dans le développement de leurs idées commerciales ainsi que l'encadrement supplémentaire aux bénéficiaires qui ont réussi à développer leurs activités ;
  
- Assurer que les bénéficiaires sont conseillés sur la cohérence avec les règles de sauvegarde du projet et fournir une formation sur les compétences commerciales de base ;
- Assurer un accompagnement des bénéficiaires pendant deux cycles commerciaux saisonniers et l'encadrement supplémentaire des individus ou des groupes dont les activités présentent un potentiel de croissance ;

### III. PROFIL DU CONSULTANT

Les qualifications et aptitudes requises pour cette mission sont les suivantes :

- Avoir un niveau d’instruction Bac+5 en sciences économiques ou équivalent ;
- Avoir une expérience professionnelle avérée de 5 ans dans les Activités Génératrices des Revenus (AGR), des programmes pour les petites subventions, ou des projets d'appui aux activités agricoles liées au marché en milieu rural ou zones à sécurité volatile ;
- Avoir une expérience professionnelle en formations et systèmes de paiements disséminés et dans des zones à sécurité volatile ;
- Avoir une expérience professionnelle des projets financés par les bailleurs internationaux, de préférence la Banque mondiale ;
- Être apte à travailler dans une équipe multidisciplinaire ;
- Avoir une expérience dans des zones à sécurité volatile et être prêt à gérer des situations stressantes ;
- Être capable de communiquer dans les langues locales (Lingala, Swahili notamment) et la connaissance de l’anglais est un atout;
- Avoir une connaissance et expérience avérée en Afrique francophone, de préférence en RDC ;
- Avoir une très forte motivation pour une mission compliquée, et être très dynamique.

### IV. DUREE DE LA MISSION ET LIEU D’AFFECTATION

La durée du contrat est de 12 mois avec possibilité de renouvellement

Le poste est basé à **Goma**. Le candidat pourra effectuer des missions dans les provinces de l’aire du Projet dans le cadre de l’exercice de sa fonction.

**Les candidatures féminines sont vivement encouragées.**

### V. MODE DE RECRUTEMENT

Le processus de passation des marchés sera conduit par la méthode de sélection des consultants individuels par approche ouverte conformément à la Nouvelle Règlementation de passation des marchés de la Banque mondiale pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d’Investissement (FPI), **Fournitures, Travaux, Services Autres que des Services de Consultants et Services de Consultants de Juillet 2016, Révisée en Novembre 2017, Août 2018, Novembre 2020 et Septembre 2023.**

Les fonctionnaires ou Agents des structures publiques centrales ou provinciales peuvent faire acte de candidature, mais, en cas de recrutement, le candidat fonctionnaire retenu devra au préalable obtenir une mise en détachement (cf. articles 23, 32, 33 et 34 du statut des fonctionnaires).